

Congé maternité et reprise du travail

A., Côte d'Ivoire

20 mai 2015

Tout d'abord je demande pardon à St Josémaria de n'avoir pas témoigné plus tôt. En 2013 j'étais en CDD lorsque je suis tombée enceinte. J'ai perdu mon travail et après mon accouchement je me suis heurtée à des difficultés à mon retour dans l'entreprise. J'ai fait la neuvaine à St Josémaria et 2 mois plus tard mon entreprise m'a rappelée. Je remercie

ce grand saint de m'avoir obtenu
cette faveur.

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-lu/article/conge-
maternite-et-reprise-du-travail/](https://dev.opusdei.org/fr-lu/article/conge-maternite-et-reprise-du-travail/) (13 août
2025)